

CHAPITRE

# 7

## **LA PLACE DE « LA COMMUNAUTÉ » DANS LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL UNE POLITIQUE NÉOLIBÉRALE OU UN SITE DE TRANSFORMATION SOCIALE ?**

Jill Hanley, Anna Kruzynski et Eric Shragge

Qu'est-ce que « la communauté » ? Comment contribue-t-elle au développement social ? Les organismes communautaires et locaux sont-ils des sites de transformation sociale ? Ou sont-ils plutôt transformés, par leurs relations avec l'État, en outils de régulation<sup>1</sup> ? Si la communauté contribue à la transformation et au développement, comment cela se passe-t-il ? Ce sont ces questions qui sont au cœur de ce chapitre.

Pour nous, le processus de développement social, c'est plus qu'une simple mise en application de techniques d'intervention. Ayant comme finalité une transformation sociale fondamentale, le développement social doit mener à une meilleure redistribution de la richesse et des revenus, ainsi qu'à une prise en charge, par les personnes directement concernées,

---

1. Nous avons choisi de polariser ces questions pour des fins pédagogiques ; mais, dans les faits, les dynamiques qui sont en jeu sont infiniment plus complexes. La plupart des organismes se situent sur un continuum entre les deux pôles, soit la lutte pour la transformation sociale fondamentale et l'offre de services en fonction des intérêts de l'État.

des institutions politiques et économiques. Pour arriver à ces fins, l'organisation communautaire – la consolidation du pouvoir et du rapport de force des personnes et des communautés qui sont généralement exclues des processus de prise de décisions politiques – est un prérequis. Nous proposons donc que la « communauté » est, par le biais de l'action collective, façonnée et bâtie par les personnes qui s'y identifient (DeFilippis, Fisher et Shragge, 2010). Elle émerge d'une pratique consciente et soutenue qui s'opérationnalise par toute une panoplie d'activités et d'actions.

Le mouvement communautaire au Québec a beaucoup évolué depuis les années 1960. Nous allons explorer comment ce mouvement, contestataire et autonome à ces débuts, est devenu aujourd'hui partenaire (in)volontaire de la mise en place d'un État subsidiaire à visées néolibérales. Par la suite, nous étudierons quelques initiatives communautaires qui ont su résister à cette instrumentalisation étatique: le FRAPRU, la Marche mondiale des femmes et les groupes de justice pour les personnes migrantes. Plus spécifiquement, nous allons démontrer que les pans du mouvement qui ont su maintenir le cap sur la transformation sociale remplissent quatre critères: une lutte organisée localement, mais qui va au-delà du local pour cibler les causes structurelles des injustices sociales; une compréhension du changement social axée sur le conflit et le pouvoir; des liens explicites entre l'action locale et les mouvements sociaux; et, finalement, un parti pris pour le politique. Nous terminerons avec une réflexion sur les notions d'intégration versus d'opposition comme base d'action pour le développement social.

## 7.1. LA DANSE ÉTAT-COMMUNAUTAIRE: HISTOIRE DU MOUVEMENT COMMUNAUTAIRE AU QUÉBEC

Qui dirige la société? Qui gère l'économie? La politique? Le social? La première réponse qui vient à l'esprit, c'est « l'État » ou « le gouvernement ». C'est la réponse facile. Dans la réalité, la gouvernance de la société est infiniment plus complexe. Selon la conjoncture, l'État peut faire plus ou moins de place aux autres acteurs de la société, dont notamment le milieu des affaires, les syndicats ou, plus récemment, le mouvement communautaire. En effet, dans l'histoire récente québécoise, les articulations entre l'État et les autres acteurs de la société se sont composées et recomposées, et ce, à cause des luttes populaires, mais aussi à cause de la conjoncture économique.

Selon Côté, Lévesque et Morneau (2007), « il y a des moments charnières dans une société au cours desquels s'élabore ou se modifie en profondeur la configuration du rapport État-société qui est la sienne ». Un de ces moments est sans aucun doute le passage, dans les années 1960-1970, de la junte de l'Union nationale de Maurice Duplessis à un État

interventionniste sous les libéraux de Jean Lesage. Selon son slogan électoral, *Maître chez nous*, le gouvernement Lesage se donne le rôle centralisant de moteur du développement économique, social et culturel. Cette transformation de la gouvernance, jumelée à la croissance internationale de mouvements populaires de résistance, a contribué à créer un sentiment d'espoir au sein de la population québécoise. Un vent de changement souffle dans les quartiers populaires des milieux urbains et dans les villages en région. Tout est possible! Tout est à construire! Les années 1960-1970 sont celles de la mise sur pied des services alternatifs « par et pour le peuple »: les cliniques de santé communautaires, les services juridiques populaires, les garderies autogérées, les coopératives d'alimentation, les centres d'éducation populaire, les entreprises coopératives. C'est aussi une période d'actions contestataires et combatives. Les groupes populaires organisent régulièrement des actions de perturbation comme l'occupation du bureau du ministre du Bien-être social et de l'hôtel de ville, des blocs pour empêcher les saisies ou encore des manifestations bruyantes devant les demeures de propriétaires de taudis (Kruzynski et Shragge, 1999). Ces années sont aussi marquées par la présence importante dans le milieu communautaire de militants anti-capitalistes qui travaillent à construire un mouvement de masse de transformation de la société à ses racines (Shragge, 2003; Lavoie et Panet-Raymond, 2011).

Cette effervescence militante trouve écho auprès des décideurs étatiques. Ceux-ci entérinent des lois de protection sociale qui reconnaissent l'existence de droits sociaux en matière de sécurité du revenu et d'accès universel à l'éducation et aux services juridiques, sociaux et de santé. Ils s'inspirent des initiatives populaires pour créer le réseau des CLSC et des services juridiques partout au Québec. L'État, pendant cette période et jusqu'au début des années 1980, et ce malgré son parti pris traditionnel pour la classe capitaliste, se donne comme rôle de définir l'intérêt général et d'organiser les institutions de la société. L'État, centralisateur, prend en charge les personnes en situation de pauvreté, ainsi que l'offre des services, même ceux qui étaient précédemment gérés par les utilisateurs. Technocrate, il prend les décisions, avec ses experts de service, pour le bien du peuple. C'est l'État interventionniste à son meilleur. L'État est transformé en essayant de maintenir un semblant de stabilité, en cherchant un équilibre entre les intérêts du secteur privé et le besoin de services sociaux parmi les gens ordinaires. Cette période se soldera par plusieurs victoires pour le mouvement communautaire, dont notamment l'obtention d'une certaine (mais limitée) redistribution de la richesse par l'État, ainsi que l'extension de la protection sociale et des services sociaux à une plus grande proportion de Québécois. L'envers de la médaille, cependant, est une perte de contrôle populaire sur ces services, ainsi que l'essoufflement de la mobilisation. Néanmoins, après plus d'une décennie

de luttes ardues, bon nombre de militants, satisfaits d'avoir contribué aux gains importants de cette époque, se sont recentrés sur d'autres aspects de leur vie.

Les années 1980 amènent la crise économique, la défaite référendaire, l'épuisement militant et les premières remises en question sérieuses de l'État-providence au Québec. Le modèle interventionniste n'est plus à la mode parmi les décideurs au Québec, au Canada ou ailleurs dans le monde. Il cède sa place à des modèles de gouvernance plus compatibles avec la libéralisation, déréglementation, privatisation : les prescriptions politiques du capitalisme globalisé dans sa phase néolibérale. Au Québec, la transition vers l'État subsidiaire se fera en douceur, petit à petit, une politique à la fois. En théorie, l'État subsidiaire reste garant du bien commun pour assurer certains droits, mais y parvient en accompagnant ou en habilitant d'autres acteurs de la société pour faire fonctionner l'économie, les services sociaux, de santé et d'éducation et pour favoriser « l'insertion » des individus (Côté, Lévesque et Morneau, 2007).

La participation des acteurs non étatiques à la gouvernance de la société est au cœur du modèle de l'État subsidiaire (Pelchat, 2001).

La gouvernance désigne l'émergence ou la mise en œuvre **par les pouvoirs publics** de nouvelles mesures de **concertation ou de partenariat** afin de mobiliser les ressources provenant d'acteurs économiques ou d'acteurs sociaux rattachés à **la société civile dans le but d'atteindre les finalités que les États modernes ne parviennent plus à réaliser d'une manière isolée** (Hamel et Jouve, 2006, p. 6; nous soulignons).

La logique est simple. Il est plus difficile de contester publiquement un « partenaire » qu'un État technocratique qui ne consulte pas... Voyons maintenant comment cette pratique s'est mise en place au Québec<sup>2</sup>.

C'est dans les années 1990 que l'État québécois prend ce virage. Plusieurs appellations existent, dont la plupart ayant des connotations progressistes – État : *partenaire, solidaire, accompagnateur, facilitateur, catalyseur* (Lévesque, Bourque et Vaillancourt, 1999) ou encore *habilitant ou subsidiaire*. En 1998, Lucien Bouchard, ancien progressiste-conservateur et alors premier ministre péquiste se vante de ce qu'il appelle le « modèle québécois<sup>3</sup> » qui s'articule autour du fait que : 1) la solidarité représente

2. Plusieurs des idées dans les sections qui suivent sont empruntées aux travaux importants effectués par le Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire (MÉPAC) du Québec dont *La localisation, la régionalisation et... la mondialisation : Enjeux et impacts de la « Réorganisation en cours »*, décembre 1997.

3. Nous sommes d'avis qu'il n'y a rien de spécifiquement « québécois » dans ce modèle. Louise Harel, membre du gouvernement Bouchard, semble d'accord avec nous : « Les recherches effectuées au Québec concernant les rapports État/communautaire montre [sic] que la société québécoise a, comme ailleurs au Canada et dans les pays développés de l'OCDE, vécu des étapes similaires dans l'évolution des relations

une valeur fondamentale de la société québécoise; 2) la concertation est le mécanisme principal par lequel les grands objectifs sociaux sont déterminés et poursuivis; 3) l'État s'implique activement dans la promotion d'un système faisant une large place au mouvement coopératif, à l'économie sociale et à l'investissement syndical (Bouchard, 1998). En effet, c'est sous son règne, en 1996, que le gouvernement péquiste organise le Sommet économique : « Nous avons élargi la table des décideurs pour la rendre encore plus rassembleuse. Nous avons voulu que non seulement le gouvernement, les syndicats et le patronat soient des participants, mais aussi les groupes communautaires, les étudiants, les Autochtones, le milieu de l'éducation et des municipalités<sup>4</sup> » (Bouchard, 1998). C'est la première fois que le milieu communautaire était considéré comme un acteur clé par le gouvernement et ce sommet fut un moment charnière dans la transition vers l'État subsidiaire. Bien que plusieurs acteurs communautaires claquent la porte, le gouvernement prétend que deux grands « consensus » ont été atteints. Le premier, l'élimination du déficit budgétaire implique entre autres l'atteinte du « déficit zéro » en réduisant les dépenses et en luttant contre l'évasion fiscale et le travail au noir. Le deuxième, la relance de l'emploi, sera opérationnalisé par l'insertion au travail de la population dite active (mais qui était sur l'aide sociale) et par le soutien à l'économie sociale<sup>5</sup>.

Des centaines de sommets, de consultations, de négociations, d'observatoires, de mémoires et de rapports plus tard, il est aujourd'hui évident que l'État s'intéressait et s'intéresse toujours au communautaire pour des raisons précises – ses visées néolibérales. Dans l'optique de réduire la taille de l'État et de rendre la population « active », il compte sur le communautaire pour l'aider à gérer les conséquences de la mise en place de

entre le milieu communautaire et le gouvernement [...] C'est un constat "occidental" que de donner à l'arrimage communautaire/État toute son importance de façon à mieux aligner les politiques et les pratiques de demain » (Louise Harel, ministre responsable de l'Action communautaire autonome, le 7 février 1997).

4. <<http://archives.vigile.net/elections98/bouchard-modeleqc.html>>, consulté le 24 mai 2013.

5. Selon le groupe de travail issu du Sommet, « l'économie sociale regroupe l'ensemble des activités et organismes, issus de l'entrepreneuriat collectif, qui s'ordonnent autour des principes et règles de fonctionnement suivants : l'entreprise de l'économie sociale a pour finalité de servir ses membres ou la collectivité plutôt que de simplement engendrer des profits et viser le rendement financier; elle a une autonomie de gestion par rapport à l'État; elle intègre dans ses statuts et ses façons de faire un processus de décision démocratique impliquant usagères et usagers, travailleuses et travailleurs; elle défend la primauté des personnes et du travail sur le capital dans la répartition de ses surplus et revenus; elle fonde ses activités sur les principes de la participation, de la prise en charge et de la responsabilité individuelle et collective » (Groupe de travail sur l'économie sociale, *Osons la solidarité!*, octobre 1996, p. 6).

politiques néolibérales telles des coupures de services et des mises à pied dans la fonction publique. Concrètement, l'État agit de différentes manières. Il encourage, finance et encadre l'expansion de l'économie sociale. Ce faisant, il facilite le développement d'un secteur de l'économie qui n'intéresse pas les entrepreneurs capitalistes et qui fait travailler les pauvres, les femmes et les (im)migrants. De plus, l'État crée des programmes d'employabilité pour le secteur communautaire et de l'économie sociale afin de faciliter (forcer?) le retour au travail des personnes vivant de la sécurité du revenu, frôlant par ce type de programme le *workfare* tant décrié par les groupes de défense des sans-emploi. Pire encore, l'État délègue à toute une panoplie d'organismes dits communautaires la tâche ingrate de la mise en marche de ces mesures (p. ex., les entreprises d'insertion, les clubs de recherche d'emploi)! Il finance certains organismes communautaires (p. ex., aide à domicile, centres d'hébergement, services familles) pour l'offre de services auparavant offerts dans le système public afin de faciliter leur privatisation (ou communautarisation) et en ouvrant par le fait même la porte à la tarification. Finalement, «la cerise sur le *sundae*», c'est la régionalisation, qui dans sa forme néolibérale fait que le communautaire devient partenaire formel à tous les niveaux: développement régional et local, services publics, santé et services sociaux.

Comment justifier ce virage? Au fil des ans, plusieurs des revendications du mouvement communautaire ont été «gagnées» en quelque sorte ou selon une autre lecture «travesties» de leurs intentions originales. La revendication de la marche «Du pain et des roses» pour des infrastructures sociales est devenue économie sociale à la sauce néolibérale; la reconnaissance de l'Action communautaire autonome (ACA) est devenue un projet d'encadrement des ententes de service pour faciliter le démantèlement des services publics:

*L'action communautaire* fournit l'encadrement gouvernemental du «tiers secteur». Concept nouvellement importé au Québec, celui-ci comprend autant les organismes de l'ACA que ceux de l'économie sociale, des initiatives «communautaires» en employabilité, les Carrefours Jeunesse Emploi et d'autres types d'interventions en partenariat. Pris dans son ensemble, le tiers secteur naissant se révèle être un secteur clé facilitant la transition des services publics vers le privé. En effet, le tiers secteur est la «bonne conscience» du passage en question, et cette politique implante son nouveau mode de gouvernance (Greason, 2001, p. 9).

La loi pour l'élimination de la pauvreté est un autre exemple d'une politique gouvernementale sans véritables dents (Brouillard, 2003). Par le biais de toutes ces politiques formelles et informelles d'utilisation du communautaire (aux fins de l'État), le milieu communautaire se voit attribuer un statut public important, un statut qui contribue à réduire son autonomie (Offe, 1981). Les conséquences de cette nouvelle dynamique sont nombreuses (Lamoureux, 2007; Parazelli, 2001). Les organismes

ont de plus en plus de difficulté à maintenir le cap sur leur mission de transformation sociale. Les militants d'autrefois sont aujourd'hui des gestionnaires, des bénévoles ou des clients. Les permanents de groupes et les membres des conseils d'administration sont de plus en plus composés de professionnels ou d'experts qui arrivent déjà formés en intervention communautaire ou qui ont des connaissances qui leur permettent de naviguer dans l'univers complexe des rapports quotidiens avec l'État. La tradition de l'éducation populaire autonome, qui était au cœur des pratiques des groupes communautaires pendant longtemps, prend le bord. La formation des membres aux modes de fonctionnement démocratiques, à l'analyse politique ou encore à la représentation médiatique, est de moins en moins la norme. De plus en plus, ces tâches, ces réflexions, ces décisions sont prises par une élite communautaire qui agit au nom des personnes marginalisées. Henri Lamoureux est cinglant: «Le grondement de la révolte populaire n'a plus sa place sur la planète des gestionnaires» (2007, p. 83). Pendant ce temps, la base militante, essentielle à la construction d'un rapport de force, s'affaiblit.

En effet, la flamme militante s'éteint tranquillement pour être remplacée pour certains par une acceptation souvent inconsciente du rôle joué par les organismes communautaires dans la gestion des problèmes sociaux: «Les problèmes sociaux sont devenus un des principaux vecteurs du travail salarié au Québec» (Lamoureux, 2007, p. 43). Pour les autres, ceux qui croient encore à l'éradication des causes de ces problèmes sociaux, les contraintes liées à l'intégration du milieu communautaire à l'État subsidiaire pèsent sur leur conscience et leurs énergies; plusieurs vivent de l'épuisement professionnel et un sentiment de perte de sens. Certains cependant réussissent à maintenir l'espoir, malgré ce contexte peu favorable, ce que nous allons explorer maintenant.

## 7.2. METTRE FIN À LA DANSE: L'ACTION COMMUNAUTAIRE POUR UN CHANGEMENT SOCIAL

Nous avons donné un aperçu de la façon dont le mouvement communautaire et l'État sont devenus des «partenaires de danse», avec pour résultat que plusieurs secteurs du mouvement ont perdu l'intérêt et la capacité de critiquer l'État en profondeur et d'en contester le pouvoir. Nous avons décrit ci-dessus la pente glissante qui a mené la majorité des groupes communautaires à dépendre de l'État pour leur financement, et même, jusqu'à un certain point, pour leurs mandats. Le niveau de conflit direct et de contestation a généralement diminué, sauf dans le cas des manifestations, grandement symboliques. Dans la suite de ce chapitre, nous ferons valoir qu'il est temps de mettre fin à la danse, en dressant le profil de certaines organisations communautaires qui sont demeurées

résolues à obtenir une justice sociale et qui ont maintenu une vision du développement social. Nous commencerons par présenter diverses propositions sur la façon de travailler en vue d'un changement plutôt que d'accepter le statu quo, et nous donnerons ensuite des exemples d'organisations qui ont continué à se battre pour une justice économique et sociale et pour un développement social global au sein duquel la production de richesses profite à tout le monde.

### 7.2.1. Une lutte organisée localement, mais qui va au-delà du local pour cibler les causes structurelles des injustices sociales

Les organisateurs communautaires doivent envisager leur travail de façon à en transcender l'aspect local. En mettant au premier plan le travail effectué « au sein d'un lieu » plutôt que « qu'à propos d'un lieu », le potentiel politique de la communauté se manifeste. Les communautés sont souvent restreintes par des limites, habituellement géographiques, ou elles sont, parfois, fondées sur l'identité ou un intérêt particulier. Les activités locales sont donc restreintes dans leurs processus locaux et, bien souvent, on témoigne peu d'intérêt envers le dépassement de ces limites. Le travail à l'échelle locale devrait être le point de départ – et non l'objectif final. La communauté sert de point d'entrée, mais les enjeux que les organisations affrontent dépassent l'aspect local. Ainsi, la pauvreté affecte les gens dans une communauté, et il est possible de lancer des initiatives comme des cuisines collectives ou des banques alimentaires pour atténuer la pauvreté d'un membre de la communauté. Dans un contexte politiquement hostile ou réactionnaire, ces types de réformes sociales axées sur l'intérieur peuvent laisser croire à un travail révolutionnaire. Néanmoins, une cuisine collective ou une banque alimentaire ne changeront pas les inégalités au sein de notre société et de notre économie qui ont généré cette pauvreté au départ; et nous avons vu dans l'histoire du Québec à quel point l'État s'est facilement adapté au financement des banques alimentaires dans les quartiers à faible revenu. Aborder la pauvreté nécessite donc d'aller au-delà de la communauté locale pour traiter de plus grands enjeux tels le salaire minimum, les taux de prestations d'aide sociale et – en fin de compte – le capitalisme. Si les organisations n'arrivent pas à le faire, elles finissent par n'offrir qu'une assistance réduite qui sanctionne le système dans son ensemble – pourvu que le travail axé sur la communauté soit fondé sur la capacité de résoudre des problèmes en milieu local, auquel cas l'incapacité de résoudre ces problèmes en milieu local devient un moyen efficace pour les critiques de tenir les communautés pauvres et marginalisées responsables de leur propre pauvreté et marginalisation.

### 7.2.2. Une compréhension du changement social axée sur le conflit et le pouvoir

Si les organisations communautaires prêtent attention aux processus et aux structures en place au-delà de leur communauté et qu'elles identifient les causes structurelles des problèmes auxquels elles font face, elles constatent rapidement qu'elles doivent miser sur le conflit pour qu'un changement social se produise. Ceci ne signifie pas que toutes ou même que la majorité de leurs activités sont conflictuelles, mais plutôt qu'afin d'obtenir les résultats souhaités, le conflit doit informer l'analyse, la stratégie et le choix des tactiques. La lutte relative aux relations de pouvoir étant au cœur du conflit, celui-ci se décline de multiples façons.

En pratique, le conflit détermine qui forme l'opposition. Il détermine quels acteurs profitent de l'ensemble actuel des relations de pouvoir et, de ce fait, il détermine aussi qui est en mesure de prendre les décisions en fonction des changements réclamés (les cibles). Une situation de conflit exige aussi l'analyse des intérêts et du pouvoir en jeu ainsi que l'utilisation de cette information pour établir une série de tactiques qui seront efficaces pour contraindre la cible à faire ce que l'organisation souhaite qu'elle fasse (Bobo, Kendall et Max, 2001; Kruzynski, à paraître). Cela oblige aussi à repérer les alliés éventuels avec qui travailler en vue d'un changement social et qui sont prêts à tenir tête à ceux qui occupent un poste d'influence. Par conséquent, le conflit s'exprime par l'analyse des enjeux, des acteurs sociaux et des relations entre ces derniers.

On peut également contribuer à modifier la répartition du pouvoir dans la société en expérimentant, au sein des organisations, des pratiques alternatives qui contestent les pratiques dominantes. Les activités régulières doivent inclure, notamment, des modes de fonctionnement basés sur la démocratie directe, ainsi que la formation politique en continu. Plus les gens en viennent à comprendre les intérêts et le pouvoir, plus ils sont aptes à s'impliquer dans l'analyse sociale des enjeux. Au fur et à mesure que les personnes font l'expérience de formes démocratiques alternatives, elles apprennent à délibérer et à prendre des décisions qu'elles peuvent ensuite appliquer ensemble. La formation et la délibération politiques jouent un rôle clé dans le développement d'une base militante aguerrie et habilitée, capable d'analyser et prête à réagir – donc capable d'aller au-delà de l'indignation ou du désespoir.

L'intégration du conflit à l'analyse et à la pratique illustre le fait que les gains précis réalisés par les organisations, et les efforts qu'elles déploient, peuvent et doivent faire partie de quelque chose de plus grand, et que leur travail consiste aussi à transformer, à plus grande échelle, l'économie politique. L'analyse de la relation entre la communauté, les entreprises,

le capital privé et l'État revêt une importance primordiale. Les organisations doivent absolument développer une analyse de l'économie politique, et de la façon dont elle se situe par rapport aux structures des inégalités et des injustices sociales, de la pauvreté et du chômage grandissants, de la mobilité déclinante de la classe moyenne et ouvrière, et des enjeux qui y sont associés (Adamovsky, 2008). Il est plus que temps, pour les organisations communautaires, de se libérer des limites que les objectifs de ne pas être idéologique et d'être apolitique leur imposent, et de prendre leur place dans la grande tradition de la Gauche, en examinant le monde tel qu'il est et en utilisant cette analyse pour imaginer et contribuer à créer un monde meilleur.

### 7.2.3. Des liens explicites entre l'action locale et les mouvements sociaux

Le mouvement communautaire et les mouvements sociaux sont souvent considérés comme deux catégories distinctes. Pourtant, les mouvements sociaux émergent très souvent de l'organisation locale, et si les conditions et les enjeux sont favorables, ils se transforment en mouvements bien plus grands que la somme de leurs parties. Il arrive aussi parfois que de grands mouvements sociaux accouchent de petites initiatives locales. Malgré le fait que, tant l'action locale que les mouvements sociaux empruntent différentes formes et apparences, et jouent différents rôles dans la lutte pour le changement social, nous les voyons comme étant grandement interdépendants. En effet, les efforts communautaires devraient se tourner vers l'extérieur, travailler vers la construction d'un mouvement de masse et établir des liens avec des mouvements sociaux existants. Et si les mouvements sociaux cherchent à obtenir davantage de succès à long terme, ils doivent comprendre qu'ils ont grandement besoin de communautés locales mobilisées et fortes qui ont la capacité de contester le pouvoir établi; ce rapport de force est nécessaire pour mener à bien des campagnes pour trouver satisfaction à des revendications précises. Bref, pour transformer le statu quo, les organisations doivent acquérir et consolider leur pouvoir, et leur principale source de pouvoir provient de leur capacité à rassembler de grands nombres de personnes autour d'une cause commune. Cette source de pouvoir est l'un des ingrédients essentiels de la recette d'un changement social fondamental.

### 7.2.4. Un parti pris pour le politique

En dernier lieu, les organisations communautaires peuvent et doivent participer à l'élaboration d'une culture politique d'opposition plus vaste. Pour que cela se produise, l'analyse et les propositions de rechange doivent

s'articuler autour d'une prise de position politique. Nous devons formuler à long terme les objectifs du processus d'organisation et déterminer comment ceci est relié au genre de société que nous voulons voir naître. La prise de position politique d'un groupe intègre les valeurs fondamentales de l'organisation et les relie à ses objectifs et à son orientation à long terme ainsi qu'aux stratégies établies pour les atteindre. La vision est importante en ce sens qu'elle oriente les politiques de l'organisation et lui permet de maintenir le cap au fil du temps. Ceci signifie aussi que le mouvement communautaire doit agir en opposition aux relations de pouvoir, d'exploitation et de domination à la base de notre société. Concrètement, la prise d'une position politique explicite peut vouloir dire, pour certains, soutenir des candidats de gauche ou aider l'organisation du parti qu'ils représentent, tant sur les plans municipal et provincial que fédéral (Tormey, 2004). Pour d'autres, cela peut se traduire par la création ou le renforcement d'institutions alternatives, qui brisent – avec la logique de l'État ou du capital – une tradition qui puise ses racines dans l'anarchisme (Bellemare-Caron *et al.*, 2013). Ces organisations jouent plusieurs rôles, y compris celui de démontrer par l'exemple que les gens ordinaires ont le désir et la capacité de concevoir et faire vivre des institutions politiques de proximité, ainsi que des initiatives de production de biens et de services à échelle humaine, et ce, sans l'intermédiaire d'un gestionnaire ou d'un chef (Sarrasin *et al.*, 2012). Plus grand est le nombre de gens qui s'impliquent, plus ces initiatives sont fédérées au sein d'une force politique (Adamovsky, 2006), et plus les institutions et entreprises existantes sont forcées d'en prendre acte – au risque de devenir redondant. Ces processus politiques ont la possibilité d'aider les organisations communautaires à transcender leurs objectifs précis et leurs activités quotidiennes, et, ainsi, de favoriser la création d'une culture d'opposition à plus grande échelle.

Maintenant, voyons comment trois initiatives communautaires différentes – le FRAPRU, la Marche mondiale des femmes et le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants – arrivent à maintenir le cap sur la transformation sociale. Comme nous le verrons, ces trois organisations ont des façons de faire différentes en ce qui concerne leur rapport à l'État, leur position idéologique et leur choix de stratégies. Cela dit, ils manifestent la même résistance envers la tendance conjoncturelle qui favorise le « partenariat » avec l'État, et partagent une vision de justice sociale et économique. Toutes ces organisations sont demeurées autonomes du gouvernement et ont réussi à trouver les moyens de financer leurs activités sans renier leurs positions politiques. Par conséquent, elles représentent des orientations de rechange possibles dans le secteur du travail communautaire, même à une époque néolibérale.

### 7.2.5. Le FRAPRU<sup>6</sup>: qui a dit que les squats étaient chose du passé?

Fondé en 1978 en réaction à la politique de l'État qui prônait le démantèlement des quartiers populaires à des fins de « réaménagement urbain », le FRAPRU redirige rapidement son attention vers la promotion du droit fondamental d'accès au logement par la création de logements sociaux parrainés par l'État. Le FRAPRU est aussi actif sur les enjeux d'aménagement urbain, de lutte contre la pauvreté et de promotion des droits sociaux<sup>7</sup>. Aujourd'hui, le FRAPRU est un acteur communautaire incontournable au Québec en ce qui concerne les enjeux de logements sociaux. Cet organisme à structure démocratique est une coalition d'organisations des droits des locataires, mais aussi de groupes antipauvreté, de centres de femmes et d'autres entités de nature semblable. Le FRAPRU compte autour de 30 membres participants (actifs dans leurs campagnes et qui prennent part à la planification et à la prise de décisions) et plus de 100 membres associés (qui offrent un soutien ponctuel sans pour autant être directement impliqués dans toutes les actions de l'organisme). Parmi nos trois exemples d'organismes communautaires, il s'agit de l'organisme le plus axé sur la communauté et le plus fortement structuré. C'est également l'organisme dont l'association avec l'État est la plus nette, avec ses ententes de financement à long terme et le siège qu'elle occupe au Fonds québécois d'habitation communautaire parapublic.

Parmi nos trois exemples, le FRAPRU est aussi celui qui est le plus profondément enraciné dans la tradition de l'organisation dite territoriale. Sa base est principalement constituée d'associations de locataires de quartiers qui ont l'intervention locale pour mandat principal, sans pour autant être obligés d'aller voir au-delà des conditions des logements sur leur territoire. Et pourtant, le fait que ces organisations fassent partie d'une coalition nationale militante comme le FRAPRU démontre un désir de relier les enjeux de leurs communautés à des enjeux plus globaux: le contrôle du marché du logement par la minorité au dépens de la majorité, les intérêts qui sont en jeu lors de la prise de décision quant aux dépenses publiques et – à la base de tout ceci – le droit universel à un logement convenable. Leurs stratégies incluent la coordination de la pression politique pour les logements sociaux et le droit à un logement convenable au Québec, partout au Canada et, en principe, à l'échelle internationale. Le FRAPRU tente aussi de relier ses préoccupations au sujet du logement à d'autres enjeux relatifs au bien-être des gens: le droit à l'aide sociale, les droits des femmes, la privatisation du système de santé.

6. Front d'action populaire en réaménagement urbain.

7. <<http://www.frapru.qc.ca>>, consulté le 29 avril 2013.

Depuis sa mise sur pied, le FRAPRU met de l'avant une analyse claire de notre système économique capitaliste, faisant valoir que, puisque le secteur privé est motivé principalement par la recherche du profit, il se trouve à être directement en contradiction avec la prestation d'un droit universel à un logement convenable. Dès le départ, le conflit a fait partie de sa vision des choses. Les membres fondateurs

ont voté de créer « une organisation commune autour de l'aménagement urbain dont le **caractère sera principalement revendicatif, appuyé par des services**, et visant à adopter des mesures qui profiteront à chacun de nos quartiers ». En d'autres mots, les groupes ne voulaient plus simplement réagir contre les effets néfastes de la rénovation urbaine (démolitions, hausses de loyer suivant des travaux de rénovations majeures, évictions des résidents et des résidentes, exode hors du quartier, etc.), mais se donner un **rapport de force** suffisant pour modifier les politiques mêmes qui étaient à l'origine de ces problèmes<sup>8</sup>.

Bien qu'il se soit engagé jusqu'à un certain point dans un partenariat avec l'État concernant son financement et sa planification, le FRAPRU ne craint jamais de recourir à des tactiques plus conflictuelles et combatives lorsqu'il les juge stratégiques. Il comprend qu'il existe un conflit sous-jacent entre les intérêts qu'il représente et qu'il tente d'organiser, et le secteur privé généralement soutenu par l'État. Depuis quelques années, le FRAPRU est l'une des seules coalitions communautaires parmi les plus anciennes à employer des actions directes: squats, occupation de bureaux politiques, blocages et investissement d'espaces publics (p. ex., village de tentes). L'éducation politique occupe une partie significative de chacune de ses assemblées générales, ce qui lui permet de demeurer fidèle à son idéal de former les membres pour en faire des meneurs et de créer un lieu où l'on peut discuter de politique.

Le FRAPRU est explicite quant à ses objectifs de faire le pont entre son travail sur le logement et les mouvements sociaux, et de contribuer à l'émergence d'une culture politique oppositionnelle. L'organisme clame haut et fort que « le FRAPRU vise le plus grand contrôle de l'ensemble des citoyens et des citoyennes sur leurs conditions de logement, l'aménagement de leur quartier et leur milieu de vie<sup>9</sup> ». Bien conscient du fait que ce n'est pas strictement par ses propres efforts que cet objectif sera atteint, le FRAPRU est membre d'un grand éventail de réseaux actifs sur les plans provincial (Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services; Ligue des droits et libertés; Échec à la Guerre; Coalition pour les peuples autochtones) et international (NO VOX – solidarité avec les « sans » – et la Marche mondiale des femmes). Bien que le discours du

8. <<http://www.frapru.qc.ca/spip.php?rubrique36>>, consulté le 29 avril 2013; nous soulignons.

9. *Idem*.

FRAPRU et de plusieurs de ses membres présente un penchant marxiste certain, l'organisation n'hésite pas à collaborer avec des militantes anarchistes et des partis aux tendances politiques de gauche comme Québec solidaire et le NPD (Nouveau Parti démocratique) lorsqu'une base d'unité est possible et désirable.

### 7.2.6. La Marche mondiale des femmes : ces bottes sont faites pour marcher !

La Marche mondiale des femmes (MMF) tisse des liens entre les organisations de femmes sur le plan international depuis la fin des années 1990, mais c'est en l'an 2000 qu'elle est officiellement lancée, avec des actions de femmes concertées sur toute la planète dont l'apogée est une marche jusqu'au siège de l'ONU pour présenter cinq millions de signatures en appui à leurs revendications mondiales. Depuis, la MMF continue de coordonner un réseau fluide d'organisations qui fonctionnent de façon autonome sur leurs territoires d'attache, mais sous l'égide d'une plateforme radicale partagée qui expose les grandes lignes d'une vision inspirante du changement social dans son ensemble. La section québécoise de la MMF comprend des groupes de femmes proprement dits, des comités de femmes d'organisations mixtes et des organisations mixtes qui s'engagent à libérer des représentantes pour travailler sur le dossier de la MMF. Le comité de Coordination du Québec pour la Marche mondiale des femmes (CQMMF) de la Fédération des femmes du Québec orchestre la participation du Québec aux actions mondiales.

La création même de la Marche mondiale des femmes est un exemple de liens établis entre des enjeux locaux (Québec) et mondiaux. La Fédération des femmes du Québec, s'appuyant sur le succès relatif de sa marche « Du pain et des roses » en 1995, souhaitait relier les revendications sociales du Québec aux processus de mondialisation qui créent des revendications semblables parmi les organisations de femmes partout dans le monde : la MMF était née. Aujourd'hui, la MMF détient une plateforme mondiale de revendications qui relie les revendications internationales, nationales et locales, en mettant la pauvreté et la violence au premier rang. La façon dont l'organisme se décrit fait ressortir jusqu'à quel point le fait de relier le local et le mondial est au cœur de leur initiative :

La Marche mondiale des femmes est un mouvement mondial d'actions féministes rassemblant des groupes et des organisations de la base œuvrant pour éliminer les causes qui sont à l'origine de la pauvreté et de la violence envers les femmes. Nous luttons contre toutes les formes d'inégalités et de discriminations vécues par les femmes. Nos valeurs et nos actions visent un changement politique, économique et social. Elles s'articulent autour de la mondialisation des solidarités, l'égalité entre les femmes et les hommes,

entre les femmes elles-mêmes et entre les peuples, le respect et la reconnaissance de la diversité entre les femmes, la multiplicité de nos stratégies, la valorisation du leadership des femmes et la force des alliances entre les femmes et avec les autres mouvements sociaux progressistes<sup>10</sup>.

La section québécoise de la MMF s'est attaquée au statu quo en revendiquant l'autonomie économique, le bien commun et l'accès aux ressources, la fin de la violence contre les femmes, la paix et la démilitarisation, et la reconnaissance des droits des femmes autochtones. Depuis quelques années, la MMF est à l'avant-garde des mouvements sociaux au Québec en matière d'utilisation de tactiques ouvertement conflictuelles. Conscientes de l'importance pour les organisations d'être prêtes à adopter des tactiques fortes ou dérangeantes pour réussir leurs campagnes, la FFQ et la MMF offrent des formations en désobéissance civile à leurs membres et, pendant la MMF 2010, elles ont eu recours à de nombreuses tactiques fortes. Depuis, plusieurs autres coalitions et organisations se sont mises « en mode dérangeant ». De plus, leur travail d'éducation politique s'est avéré imposant, en passant par un énorme réseau de centres de femmes et de groupes communautaires partout au Québec pour stimuler des discussions importantes sur la transformation sociale. Les multiples ateliers et outils éducatifs qu'elles ont développés ont été accueillis avec enthousiasme dans tout le Québec. Cette stratégie d'un engagement sérieux envers la formation politique offre la possibilité, à plus long terme, d'influer sur la transformation de la pensée des gens, sur la conscientisation aux causes structurelles qui sont à l'origine des problèmes vécus par les femmes d'ici et d'ailleurs.

L'orientation féministe explicite de la MMF représente l'élément le plus évident du positionnement politique de cet organisme. Avec sa grande variété de membres, il lui est probablement difficile d'accoucher d'une vision politique unitaire, mais dans certains documents (comme sa Charte mondiale des femmes pour l'humanité<sup>11</sup>), la MMF adopte une position explicitement anticapitaliste, anti-impérialiste et antipatriarcale. La MMF fait partie d'un mouvement social plus large qui milite pour les droits des femmes, en reliant des groupes locaux (centres pour femmes, refuges pour femmes, etc.), ainsi que plusieurs autres organisations communautaires sans mandat féministe particulier) qui travaillent ensemble à une échelle régionale pour orchestrer leurs efforts visant des revendications communes.

10. <[http://www.marchemondiale.org/qui\\_nous\\_sommes/fr/?set\\_language=fr&cl=fr](http://www.marchemondiale.org/qui_nous_sommes/fr/?set_language=fr&cl=fr)>, consulté le 29 avril 2013.

11. <[http://www.marchemondiale.org/qui\\_nous\\_sommes/charte/fr/base\\_view](http://www.marchemondiale.org/qui_nous_sommes/charte/fr/base_view)>, consulté le 29 avril 2013.

### 7.2.7. Le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants : modèle en mouvement

Plusieurs groupes qui luttent pour la justice pour les immigrants ont vu le jour depuis la fin des années 1990. Ces groupes visent à aller au-delà de l'identité ethnique ou des origines nationales, pour rassembler les luttes des différentes communautés pour l'octroi du statut d'immigration et pour la défense des autres droits relatifs à la migration (p. ex., droits des travailleurs, lutte contre la discrimination). Bien que les communautés migrantes s'auto-organisent depuis des décennies et que les organismes d'accueil des immigrants abondent, le modèle des organisations de migrants et de leurs alliées axées sur l'action collective et le militantisme est relativement nouveau.

L'enjeu lui-même de la migration favorise un lien entre les enjeux locaux et mondiaux. Il est difficile de comprendre la situation d'un migrant au Québec sans tenir compte du milieu dont il provient et des forces mondiales en jeu qui influencent les déplacements des gens un peu partout sur la planète (Choudry *et al.*, 2009). Alors que le capital mondial transforme l'économie des pays sources de migrants (p. ex., la concentration de terres agricoles ou le déplacement de l'industrie locale), les économies des pays d'accueil se transforment, elles aussi, créant une demande pour des travailleurs migrants (p. ex., travailleurs agricoles ou domestiques migrants au Québec). Les efforts militants s'articulent autour de la justice pour les migrants à l'échelle locale, tout en identifiant la mondialisation capitaliste (impérialiste) comme étant à la source de l'injustice économique, des politiques racistes et des autres exclusions structurelles. Ainsi, les problèmes vécus par les migrants peuvent entraîner une intervention individuelle ou des campagnes locales, mais ils sont toujours perçus comme étant le résultat des forces dynamiques plus étendues de l'exploitation capitaliste.

Fondé en 2000, le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants (CTI) est l'un des groupes à avoir vu le jour, grâce à l'organisation de migrants philippins et de leurs alliés qui cherchaient à bâtir un rapport de force pour s'attaquer aux enjeux reliés au travail qu'ils – et que d'autres communautés immigrantes – devaient affronter. Le CTI donne la priorité à plusieurs démarches différentes. En premier lieu, les services individuels sont offerts aux travailleurs qui ont un grief (p. ex., ne pas être payé ou être congédié injustement) ou qui ont un problème d'immigration. Les organisateurs du CTI amorcent la démarche par une discussion sur les droits de la personne visée, puis laissent celle-ci définir elle-même ses propres priorités. Ils discutent ensuite de l'exercice d'un recours par l'entremise d'agences d'État comme la Commission des normes du travail, tout en reconnaissant que ces agences ont souvent peu à offrir aux travailleurs; les solutions informelles – y compris l'action collective – doivent

également être envisagées. Les services individuels sont donc la porte d'entrée à la deuxième démarche, alors que les travailleurs sont encouragés à se réseauter avec des collègues ou des amis qui pourraient faire face aux mêmes problèmes qu'eux; l'action collective est perçue comme un moyen d'acquérir du pouvoir pour opérer un changement. En réaction à des problèmes rencontrés sur le terrain, on a déclenché des campagnes relatives aux politiques gouvernementales et qui reflètent des griefs de plus large portée, comme l'exclusion des travailleurs domestiques dans certaines sections des politiques de santé et de sécurité ou la revendication d'une plus grande réglementation des agences de placement temporaire. Ces campagnes sont conçues pour impliquer les travailleurs et leur inculquer des notions de leadership, bâtir des coalitions et réaliser des gains concrets. Enfin, le CTI offre des formations politiques en donnant des ateliers sur les droits des travailleurs et d'autres sujets connexes tant pour les participants du CTI que pour ceux d'autres organisations.

Le CTI évolue dans un contexte qui inclut non seulement un secteur communautaire très structuré qui offre des services d'accueil aux nouveaux immigrants, mais aussi toute une panoplie d'associations ethniques socio-culturelles établies par et pour les communautés d'immigrants. Il est toutefois très rare que certains de ces groupes prennent ouvertement position sur le plan politique, et il est encore plus rare pour eux d'avoir recours à une stratégie de conflit ou à un affrontement direct en mobilisant leurs membres. Les groupes militants comme le CTI ou les groupes apparentés Solidarité sans frontières ou Personne n'est illégal<sup>12</sup> ont, quant à eux, une analyse sociale extrêmement critique de l'État. C'est pourquoi ils privilégient l'action directe, et offrent un service d'accompagnement plutôt militant en défense des droits sociaux. Ces groupes expriment une volonté explicite de se livrer à la désobéissance civile en soutien aux migrants, et formulent une critique très explicite sur l'État, qu'ils jugent autoritaire et qu'ils accusent de servir les intérêts du capital de façon particulièrement éhontée lorsqu'il est question de politiques migratoires.

Quant à son association avec des mouvements sociaux plus généraux, le CTI détient des homologues dans des villes partout au Canada, en Amérique du Nord et ailleurs dans le monde. Mais en raison de sa pénurie de ressources, le CTI a dû, jusqu'à ce jour, se concentrer sur l'organisation des travailleurs au quotidien, un projet à long terme. Bien que le groupe soit impliqué dans des mouvements sociaux de plus grande envergure, comme le mouvement pour les droits des réfugiés, ou encore,

12. Pour plus d'information sur ces autres organisations qui militent pour une justice migrante, voir Eslami et Maynard (2013); <<http://www.solidaritesansfrontieres.org/>>, consulté le 29 avril 2013; ainsi que <<http://nooneisillegal-montreal.blogspot.com/>>, consulté le 29 avril 2013.

le mouvement syndical, leur collaboration s'avère plutôt sporadique. Par le passé, il y a eu des tensions vives entre les groupes plus combattifs, mais aussi, et surtout avec les organisations des courants dominants; mais au fil du temps, les choses semblent s'être tassées, et on assiste à une reconnaissance des rôles distincts que ces organisations peuvent jouer en relation les unes avec les autres dans la lutte globale pour les droits des migrants.

## EN GUISE DE CONCLUSION

Nous avons amorcé ce chapitre avec une question, à savoir si les organisations communautaires – le «secteur communautaire» au Québec – contribuent, oui ou non, au développement social. Pour nous, le développement social est défini par une distribution plus juste des richesses, des revenus et du pouvoir pour la classe ouvrière, les pauvres, les femmes, les migrants et les minorités, de façon à influencer l'orientation de la société en grande partie contrôlée par les grandes entreprises capitalistes. Nous avons fait valoir qu'une grande partie du secteur communautaire est devenue au fil du temps un partenaire de l'État à l'autonomie politique réduite. Ce secteur est devenu un lieu de prestation de services et de développement économique et social œuvrant à l'intérieur d'un cadre très étroit. Oui: ces services et activités contribuent au bien-être d'individus et améliorent – avec une portée restreinte – leur qualité de vie dans de nombreux domaines. Mais, si l'origine des problèmes sociaux se situe au-delà de l'échelle locale et à une échelle sociétale, alors l'intervention communautaire maintient en quelque sorte le statu quo ainsi que le programme capitaliste soutenu par l'État qui engendre et perpétue de graves inégalités et catastrophes écologiques.

Nous employons les termes *intégration* et *opposition* pour faire contraste avec les politiques sous-jacentes de la pratique (Shragge, 2003). Les stratégies d'intégration sont appliquées pour accroître la participation des gens au système tel qu'il est ou pour élargir les ressources ou distribuer des biens de façon plus juste, mais sans contester les postulats de base du système lui-même. L'intégration se définit par ces pratiques qui soutiennent le maintien des relations de pouvoir fondamentales de notre société et qui sont conçues pour aider les gens à combler leurs besoins ou à réaliser des gains au sein de structures et de processus existants. Cette intégration suppose que le système peut se développer pour répondre aux besoins des gens et les intégrer à un milieu de travail ou un mode de vie défini par le système capitaliste. Elle ne remet pas en cause les fondements de ce système d'exploitation et d'oppression qui se construit et se consolide sur des relations sociales différenciées et stratifiées. L'organisation effectuée en ce sens ne dépassera jamais les limites des petites victoires ponctuelles

et de l'offre de services qui servent à calmer la douleur pour un court moment en posant des bandages sur des blessures dont les causes sont infiniment plus profondes que ce qui apparaît à la surface.

En revanche, ceux qui consacrent leurs efforts à l'opposition – comme le FRAPRU, la Marche mondiale des femmes et le Centre des travailleuses et travailleurs immigrants – saisissent que l'organisation locale fait partie d'un processus de changement social fondamental. Ces organisations contestent les relations de pouvoir qui maintiennent le statu quo et par leurs pratiques démocratiques créent une politique et une culture sociale alternative qui contribue à consolider le pouvoir d'agir des personnes impliquées. En effet, au cœur de leur démarche se situe la mobilisation de gens ordinaires qui sont invités à jouer un rôle actif dans le processus de changement social. Et c'est là la clé de l'action communautaire. Sans l'action collective des personnes directement concernées et leurs alliées, il est impossible de contester et de transformer en profondeur les relations de pouvoir. Pour qu'elle puisse être une force pour le changement social, l'organisation communautaire doit être capable de mobiliser les gens à l'échelle locale, mais avec le concours d'alliances plus vastes qui partagent leur politique d'opposition.

Les organisations communautaires ont la possibilité de mettre des valeurs progressistes en pratique. Malgré toutes les pressions qu'elles subissent pour se fondre en une sorte de groupe de services politiquement inoffensif, plusieurs d'entre elles sont arrivées à utiliser les ressources de l'État ou des fondations privées pour alimenter la formation politique continue et la mobilisation afin que les gens ordinaires puissent lutter pour la justice économique et sociale. Il n'est pas facile de jongler avec les attentes des bailleurs de fonds, tout en restant fidèles aux traditions militantes du mouvement communautaire et des mouvements sociaux plus combattifs. Bref, il importe de faire vivre des processus démocratiques avec les personnes concernées et leurs alliés, en vue d'organiser des actions, des formations politiques et de faire de l'agitation. Et ce, tout en nommant le problème – le capitalisme mondial – et en renouvelant notre vision du monde meilleur que nous voulons voir naître, ainsi que nos idées sur la manière de s'y rendre.

## BIBLIOGRAPHIE

- ADAMOVSKY, E. (2006). «Autonomous politics and its problems: Thinking the passage from social to political», dans C. Spannos (dir.), *Real Utopia: Participatory Society for the 21<sup>st</sup> Century*, Oakland, AK Press, p. 346-362.
- ADAMOVSKY, E. (2008). *Anti-capitalism*, New York, Seven Stories Press.
- BELLEMEARE-CARON, R. et al. (dir.) (2013). *Nous sommes ingouvernables: les anarchistes au Québec*, Montréal, Lux Éditeur.

- BOBO, K., J. KENDALL et S. MAX (2001). *Organizing for Social Change: Midwest Academy Manual for Activists*, Santa Ana, Seven Locks Press.
- BOUCHARD, L. (1998). *Le modèle québécois: Lucien Bouchard s'adresse à ses commettants*, 15 novembre, <<http://web.archive.org/web/20010223052028/http://www.vigile.net/elections98/bouchard-modeleqc.html>>, consulté le 29 avril 2013.
- BROUILLARD, C. (2003). «Vers un Québec sans pauvreté?», *Présence magazine*, vol. 12, n° 93, p. 20-29.
- CHOUDRY, A. et al. (2009). *Fight Back: Workplace Justice for Immigrants*, Black Point, Fernwood Publishing.
- COLLECTIF COURTEPOINTE (DROLET, I. et A. KRZYNSKI [dir.]) (2006). *Pointe Saint-Charles: un quartier, des femmes, une histoire communautaire*, Montréal, Remue-Ménage.
- CÔTÉ, L., B. LÉVESQUE et G. MORNEAU (2007). «L'évolution du modèle québécois de gouvernance: le point de vue des acteurs», *Politiques et Sociétés*, vol. 26, n° 1, p. 3-26.
- DEFILIPPIS, J., R. FISHER et E. SHRAGGE (2010). *Contesting Community: The Limits and Potential of Local Organizing*, Nouveau Brunswick, Rutgers University Press.
- ESLAMI, S. et R. MAYNARD (2013). «L'antiracisme et l'anticolonialisme au cœur des luttes antiautoritaires», dans R. Bellemare-Caron et al. (dir.), *Nous sommes ingouvernables: les anarchistes au Québec*, Montréal, Lux Éditeur, p. 203-224.
- GREASON, V. (2001). «Un point final pour l'action communautaire», *Relations*, n° 672, p. 8-9.
- GRUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉCONOMIE SOCIALE (1996). *Osons la solidarité! Rapport du Groupe de travail sur l'économie sociale*, octobre, <[http://www.chantier.qc.ca/userImgs/documents/CLevesque/sitechantierdocuments/osonslasolidarite\\_1996.pdf](http://www.chantier.qc.ca/userImgs/documents/CLevesque/sitechantierdocuments/osonslasolidarite_1996.pdf)>, consulté le 29 avril 2013.
- HAMEL, P. et B. JOUVE (2006). *Un modèle québécois? Gouvernance et participation dans la gestion publique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- KRZYNSKI, A. (à paraître). «L'efficacité des campagnes stratégiques» (titre provisoire), dans P.-A. Tremblay (dir.), *Le printemps érable: un an après*, Québec, Presses de l'Université du Québec.
- KRZYNSKI, A. et E. SHRAGGE (1999). «Getting organised: Anti-poverty organising and social citizenship in the 1970s», *Community Development Journal: An International Forum*, vol. 34, n° 4, p. 328-339.
- LAMOUREUX, H. (2007). *L'action communautaire: des pratiques en quête de sens*, Montréal, VLB éditeur, coll. «Partis pris actuels».
- LAVOIE, J. et J. PANET-RAYMOND (dir.) (2011). *La pratique de l'action communautaire*, 3<sup>e</sup> éd., Québec, Presses de l'Université du Québec.
- LÉVESQUE, B., G. BOURQUE et Y. VAILLANCOURT (1999). «Trois positions dans le débat sur le modèle Québécois», *Nouvelles pratiques sociales*, vol. 12, n° 2, automne, p. 1-10.
- OFFE, C. (1981). «The attribution of public status to interest groups: Observations on the West German case», dans S. Berger (dir.), *Organizing Interests in Western Europe: Pluralism, Corporatism and the Transformation of Politics*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 123-158.
- PARAZELLI, M. (2001). «Dissonances politiques de la reconnaissance de l'action communautaire autonome», *Action nationale*, vol. 91, n° 3, p. 19-41.
- PELCHAT, M. (2001). «Les partenariats communautaires-publics à l'enseigne de la subsidiarité», *Gérontophile*, vol. 23, n° 1, p. 49-53.

- SARRASIN, R., A. KRZYNSKI, S. JEPPESEN et E. BRETON (2012). «Radicaliser l'action collective: portrait de l'option libertaire au Québec», *Lien social et politiques*, n° 68, p. 141-166.
- SHRAGGE, E. (2003). *Activism and Social Change: Lessons for Community and Local Organizing*, Peterborough/Toronto, Broadview Press/University of Toronto Press.
- SHRAGGE, E. (2006). *Action communautaire: dérives et possibles*, Montréal, Écosociété.
- TORMEY, S. (2004). «The future(s) of anti-capitalism: Problems and perspectives», *Anti-capitalism: A Beginner's Guide*, Oxford, Oneworld Publications, p. 140-170.
- VELTMEYER, H. (2007). *Illusion or Opportunity: Civil Society and the Quest for Social Change*, Halifax, Fernwood Publishing.